



LE LIEN

**BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX**

N° 72 - DECEMBRE 2011

Siège social : *Mairie de Grande Rivière*
39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

**LE
TEMPS
PASSE...**


est imprim

GERANTE : Fabienne LACROIX 39150 GRANDE - RIVIERE

CA : 550.204.27.798

ISSN - 1166 - 7338

DEPOT LEGAL
2nd Semestre 2011



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	F. Lacroix	p 3
Passelande : naissance d'une nouvelle association	F. Lacroix	p 4
La tannerie du Moulinet	B. Leroy	p 5 à 7
Les horloges monumentales du Grandvaux	B. Leroy	p 8 à 10
- Saint Laurent en Grandvaux ; Château des Prés		
Exposition sur le cuir	L. Grandmaître	p 11 à 13
Poème : Maison natale	A. Decœur	p 14
Nos prochains rendez-vous		p 15
Pierre Joseph Bouvet ne s'est pas noyé	J.L. Bouvet	p 16, 17
Les travaux chez la Louise	F. Lacroix	p 17
Formation du tuf	B. Leroy	p 18
Conférence de printemps	B. Leroy	p 18
Si l'on dansait... le branle des Grandvalliers		p 19 à 21
La guerre de 1870 dans le Grandvaux	J. Louvier	p 22 à 24
Comice du Grandvaux du 24 septembre 2011	F. Lacroix	p 25
Le dernier fromager des Bez	M. Blondeau	p 26, 27
Reconstitution la gentiane	F. Lacroix	p 28

Photo de la couverture Liliane Grandmaître : la tufière des Chauvettes

**L'ASSOCIATION REMERCIE VIVEMENT**

- Mesdames Grandvaux Michelle, Garnier Eliane, Monsieur Courvoisier, les familles Berger, Royer et Leipp pour leurs dons de livres.
- les familles Fillon-Maillet, Leipp, Monsieur Langlest et Madame Simone Guy pour des dons d'objets.
- Colette Pagnier pour un important don de linge.
- toutes les personnes qui ont prêté des objets pour l'exposition, tous les bénévoles qui ont bien voulu assurer les permanences pendant plusieurs semaines ainsi que les intervenants non moins bénévoles : Vincent Sappez, bourrelier de Mont sur Monnet, Jean Liégon, 3 générations de cordonniers à Champagnole, Olivier Gand, expert en tannage et Robert Le Pennec pour sa conférence sur la tannerie Paulin et le prêt de sa collection de boîtes de graisse du même nom.
- L'ASPHOR (Association pour la sauvegarde du patrimoine historique d'Orgelet et sa région) et en particulier son président, François Bonneville, pour son aimable et précieuse collaboration.
- Guillaume et Denis Rigoulot qui ont fait don à l'association de leur travail dans la Maison Louise Mignot.
- la Communauté de Communes La Grandvallière qui a pris en charge l'effacement des lignes électriques disgracieuses sur la ferme.
- Monsieur Edouard Salvi de l'avoir autorisée à extraire le tuf sur sa propriété.
- Gersande et Mickaël pour la mise en page et la couverture du Lien.

**NECROLOGIE**

Les Amis du Grandvaux ont appris avec peine le décès de Mr. Jean GASQUI. M. Gasqui qui est venu de la région parisienne a choisi de prendre sa retraite à St Laurent. Il a adhéré à l'association dans les années 1980, où il fut trésorier pendant quelques années. Il ne manquait pas de participer aux nombreuses manifestations organisées par l'association dans le Grandvaux et hors de notre pays afin de faire connaître les Amis du Grandvaux. A son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances.

Louis Charnu

Le voilà enfin ce Lien de décembre, presque aussi capricieux que l'hiver qui a du mal à se faire. En tous cas, je suis sûre que ce bulletin vous apportera plus de soleil que la météo quotidienne de la saison en cours. Voyez donc comme les Amis du Grandvaux sont pleins d'activité. Si ce n'est pas l'un, c'est l'autre qui les entraîne vers une nouvelle expérience chaque fois plus palpitante.

Jamais arraché de gentiane, jamais découpé de tuf ! Ils l'ont fait.

Un ancien métier à dentelles offert par la famille Leipp et c'est parti : Armelle va prendre des leçons et s'entraîner pour faire des démonstrations cet été. La retraite démarre fort !

Rien ne les arrête et quelle joie de découvrir ou redécouvrir ensemble tant de choses tombées dans l'oubli en l'espace d'une génération, mais encore en mémoire dans certaines familles.

Copains de jeunesse, ils se retrouvent copains de retraite avec le même enthousiasme et autant de complicité. Beaucoup de rires et de plaisir ! Ne sont-ce pas là deux ingrédients pour passer une bonne et heureuse année associative. Partageons donc ensemble ces quelques pages de leurs activités. Que leur lecture vous apporte un peu de douceur et de légèreté dans ce monde en crise ou pourquoi pas l'envie de les rejoindre.

Meilleurs vœux à tous pour 2012.



DEVINETTES



Pour les journées du patrimoine et le forum des associations, le public devait identifier quelques objets sortis de nos collections. Si le souvenir de la ventouse est encore bien présent dans les mémoires (100% de bonnes réponses), la bouillotte semble s'être transformée en gourde avec le temps. Les autres objets inconnus nous ont valu des idées encore plus originales.



Ainsi certains imaginent que le compteur d'arbres des différentes espèces du forestier pourrait servir à enregistrer le cubage des bois, à compter les stères, à mesurer la densité du bois, à un ébéniste et pourquoi pas à tisser (*je me garderais bien d'essayer*). Le fer à repasser les coiffes des dames d'autrefois se verrait bien utilisé pour former les



chaussures, à moins que ce ne soit un battant de cloche, ou un outil à percer les tonneaux. Quand au marteau d'ardoisier, on l'emploierait pour le cuir, le tavaillon, les lattes à gys, les lauzes, arracher les pointes et en désespoir de cause contre un mari récalcitrant.



Enfin, la « mouchaillère », « mouchette » ou « les émouchettes » (chasse-mouche pour les bœufs) termine en costume ancien pour les folles bergères du Grandvaux dans l'imagination de l'une de nos visiteuses. Moralité : l'association a encore du travail pour faire connaître le patrimoine au public !

Photos Liliane Grandmaître



BIBLIOTHEQUE

Bienvenue à Monique et Chantal Piard qui rejoignent l'équipe des permanents.



Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association.

PASSELANDE : NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Au commencement étaient deux artistes !

Elles se rencontrent dans un monastère en Italie, pour apprendre les chants grégoriens. et la Grandvallière invite la Hambourgeoise à découvrir ses montagnes. Elles chantent toutes deux chaque soir dans une église différente du Grandvaux qu'elles rejoignent à pied. (Lien n°67 dernière page)

Puis, Tatjana revient avec une amie comédienne et un spectacle mêlant musique, chant, théâtre et marionnettes s'ajoute à Stella Maris. Cette fois, les voyages se font aussi en voiture à cheval et une scène ambulante est bâtie à La Ferté. (Lien n°68)

Chantal poursuit le chemin des chants sacrés, la troupe continue de se nourrir de rencontres et multiplie les projets. Une roulotte est construite à La Ferté. (Lien n°69) Le Roi Arthur se déplace toujours à pied et avec des attelages jusqu'à Levier. L'expérience fait des envieux outre Rhin et parmi les élèves de l'école Neumünster près de Hamburg où enseigne Tatjana.

Et, une dizaine d'entre eux avec des professeurs viennent partager un nouveau spectacle itinérant dans le Grandvaux avec deux élèves de l'école de musique de Saint Laurent. De nouvelles marionnettes sont créées. Une mouette gourmande et un gardien de phare rêveur illustrent Hambourg, la Mer du Nord et nous font survoler ces contrées lointaines. Un cheval bleu ailé, qui se prétend apparenté à une certaine jument verte franc-comtoise, les entraîne dans le Jura grâce à la musique, le chant, l'humour et la poésie. (photos ci-dessous) La troupe se déplace à pied tandis le matériel du spectacle suit sur des voitures attelées. La roulotte, devenue l'emblème de Passelande, fait également partie de la caravane.

Deux cultures se rencontrent sur le plan artistique et sur le plan humain. Ce lien particulièrement riche entre les participants encourage l'équipe devenue conséquente à poursuivre le chemin toujours plus loin dans les échanges. Une association reprenant le nom évocateur de la troupe voit le jour en décembre 2011 et prépare déjà les spectacles de cet été.



*Fabienne Lacroix,
Photos Bernard Leroy*

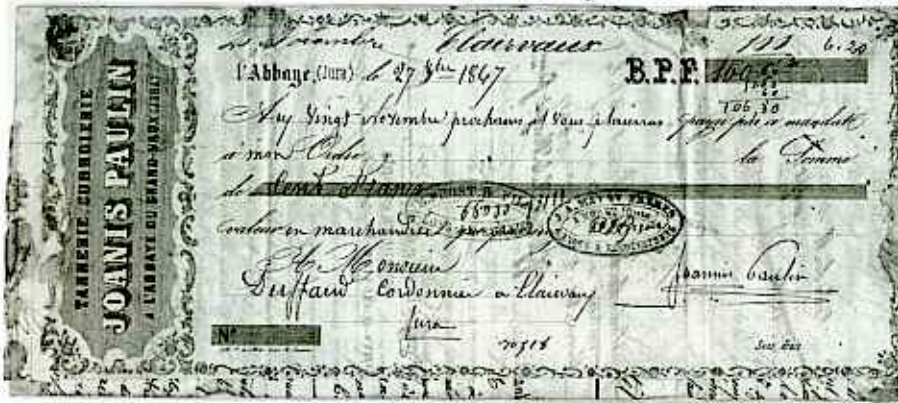
LA TANNERIE DU MOULINET

Le Moulinet est un des hameaux de Grande-Rivière situé au nord du lac de l'Abbaye, sur le ruisseau de la Maladir (ou La Maladie). La seule tannerie qui ait laissé des traces dans le Grandvaux s'y était installée dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle est indirectement à l'origine de la fameuse graisse Paulin, encore fabriquée et utilisée de nos jours. L'histoire vaut d'être contée à ceux qui auraient manqué l'exposition sur le cuir de cet été.

La famille Paulin.

Jean-Séraphin Paulin est né à Grande-Rivière en 1799. On sait qu'il jouit d'une certaine aisance, car il possède la ferme et le moulin du Moulinet, qu'il transformera en tannerie entre 1835 et 1850. Il s'agit d'un établissement de taille modeste, mais son propriétaire n'est pas seulement tanneur, il a aussi créé un dépôt de cuirs à Saint-Claude, vers le milieu du XIX^e siècle, pour mieux écouler sa production.

L'année 1861 est importante, car elle voit Joanis Paulin, son neveu (né à Grande-Rivière vers 1824), lui succéder au Moulinet, tandis que lui-même s'installe à Saint-Claude et donne de



l'ampleur au dépôt. Il arrêtera toute activité en 1879 et son neveu Joanis reprendra l'ensemble de l'affaire. Mais cette année là, ou peut-être en 1880, il semble que la tannerie du Moulinet ait été victime d'un incendie et non reconstruite. La date du sinistre reste imprécise mais il est certain que l'établissement n'existe plus en 1884.



En 1879 Joanis Paulin s'installe définitivement à Saint-Claude avec sa famille et construit une nouvelle tannerie, au Plan

du Moulin, qu'il dirigera jusqu'en 1890, année de sa mort. Son fils Paul reprend la direction de l'entreprise. En 1897, commence la fabrication de la graisse Paulin à partir des résidus de tannage, dont le suif. Un doute subsiste quant à l'identité de l'inventeur : était-ce Joanis, Paul son fils aîné ou Edmond le cadet ? Ce qui est certain, c'est que le brevet d'invention est établi au nom de Paul Paulin.

Paul décède en 1906, ses fils Georges et André poursuivent les activités de tannerie et la fabrication de graisse pour cuirs.

Arrive la guerre de 1914-1918 et une très forte demande de la part de l'armée. En raison de la pénurie de main d'œuvre, les Paulin sont obligés d'abandonner le tannage et d'acheter le suif aux bouchers. Cette activité qui intéresse moins les Grandvalliers allait se poursuivre jusqu'en 1994. Mais la marque, rachetée au moment de la liquidation, subsiste, bien que la fabrication de la graisse se fasse maintenant à Bouchain, dans le Nord.



... seule la véritable
GRAISSE PAULIN
NOIRE ou BLONDE

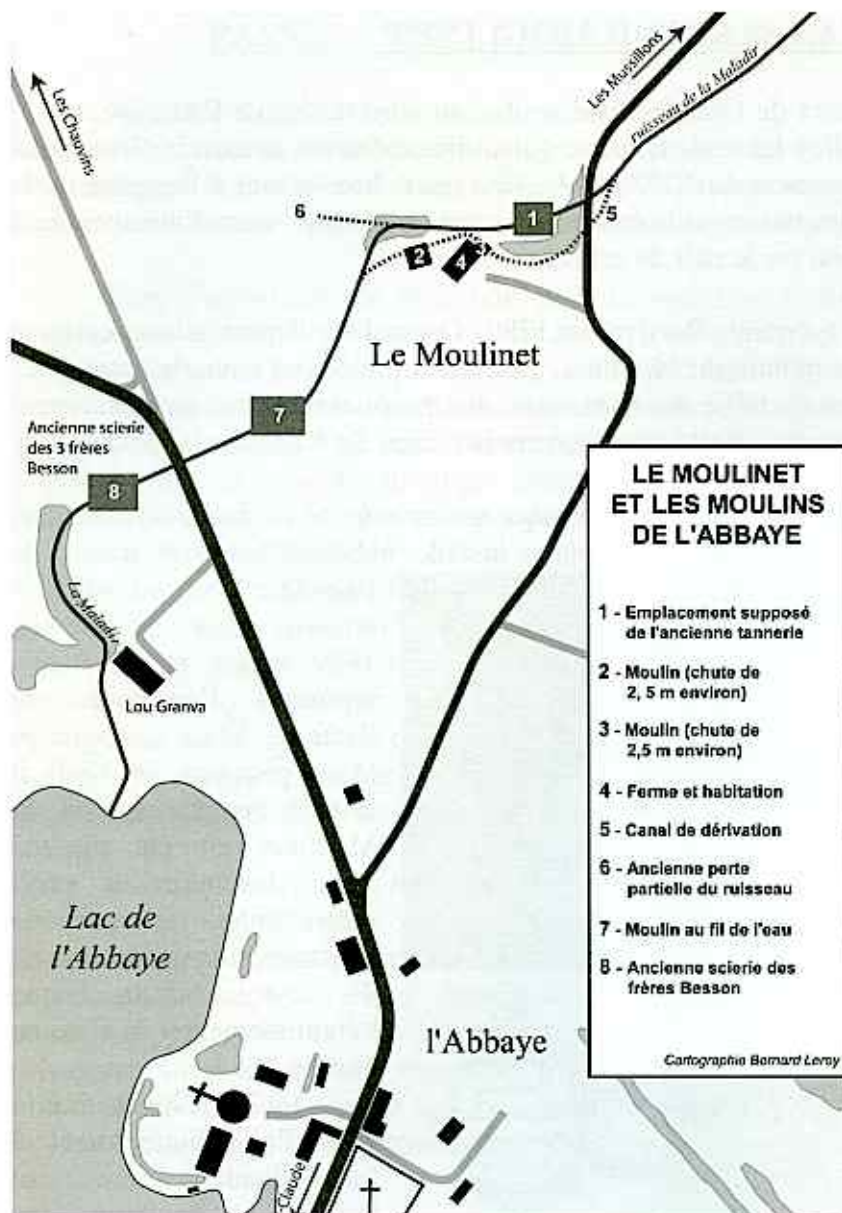
ADOUICIT
ENTRETIENT
IMPERMÉABILISE
PARFAITEMENT



DOUBLE LA DURÉE
DES CHAUSSURES
CUIRS, HARNAIS
BALLONS DE FOOTBALL

C'est la meilleure
et la plus vieille marque
connue. Ne vous laissez pas tromper.

Exigez bien
de votre fournisseur
LA BOÎTE CI-DESSUS



Le Moulinet et le ruisseau de la Maladir.

La Maladir prend sa source sous la Ferté, puis traverse un marais qui autrefois formait écluse. Il passe ensuite sous le beau pont voûté de l'ancienne route des Mussillons, puis sous la route actuelle et arrive au Moulinet. Au niveau du bâtiment de la tannerie (1) dont il ne subsiste rien, il actionnait un rouc destinée au travail des peaux puis continuait en direction du sud. En amont, un canal de dérivation (5) prenait l'eau juste avant le pont de la route des Mussillons et alimentait deux roues de moulin. Les bâtiments sont encore visibles (2), (3), (4) et, bien que devenus maison d'habitation, ils conservent des vestiges de leur vocation initiale : canaux couverts de pierres plates, murs, restes de roue, fosses...

Après le Moulinet, la Maladir poursuit son cours en direction du lac, mais avant de le rejoindre, ses eaux actionnaient encore un moulin et une scierie. D'après Noël Gaillard qui connaissait bien le lieu, le moulin était implanté en amont du pont sous la route de Saint-Claude (7). La dernière roue, celle de la scierie des Frères Besson se trouvait entre la route et le lac (8), à proximité de l'actuel Lou Granva. Cet établissement fonctionna jusqu'après la dernière guerre mais fût démoli par la commune en raison de sa vétusté.

Ainsi, bien avant la généralisation de l'énergie électrique, l'utilisation judicieuse de la force motrice



d'un petit ruisseau avait permis de multiples activités proto-industrielles : tannerie, moulin à céréale, scierie, peut-être battoir à chanvre.



Moulinet - Emplacement d'une roue



Le Moulinet - Ancien moulin supérieur

Sources : Étude de Véronique Rossi, archiviste de la ville de Saint-Claude. Archives de Robert Le Penec. Conférence de Véronique Rossi et de Robert Le Penec pour Les Amis du Vieux Saint-Claude. Ouvrage Grandvaux d'hier et d'aujourd'hui de Noël Gaillard. Texte et photos : Bernard Leroy.

Cette vue de l'Abbaye (collection Bailly-Salins) date d'avant 1914. Elle est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord, la flèche indique, à droite du clocher, au bord du lac, la scierie des Frères Besson qui a été démolie à la fin des années 1940.



L'autre intérêt de la carte est de montrer la presqu'île de l'Abbaye presque sans végétation. Cela permet de distinguer, au tiers inférieur de la photo, l'amorce d'un canal pouvant correspondre à l'ancien fossé qui isolait le monastère de la terre ferme. On peut imaginer que ce fossé passait à l'emplacement de l'école mais on sait qu'il ressortait derrière la cure où des vestiges sont encore visibles.

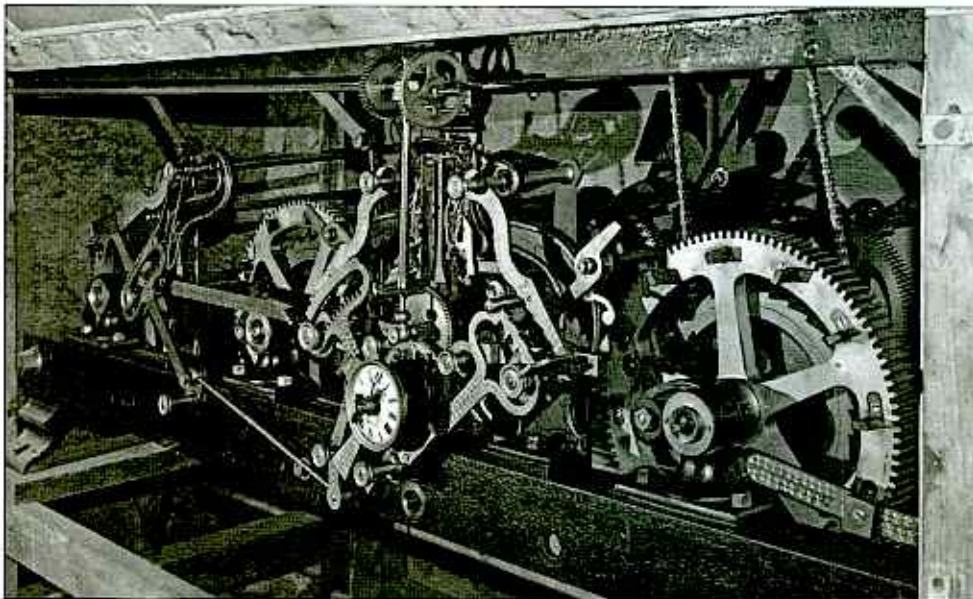
LES HORLOGES MONUMENTALES DU GRANDVAUX (6^{ème} partie) SAINT-LAURENT

L'horloge de l'église de Saint-Laurent-en-Grandvaux

L'origine de l'édifice est à chercher sur le site de l'église actuelle dans une chapelle édifée au XVI^e siècle et dédiée, dès son origine, à Saint-Laurent. (Le village s'appelait alors le Voisinal de Joux, nom qui se transforma progressivement en Chapelle Saint-Laurent puis Saint-Laurent).

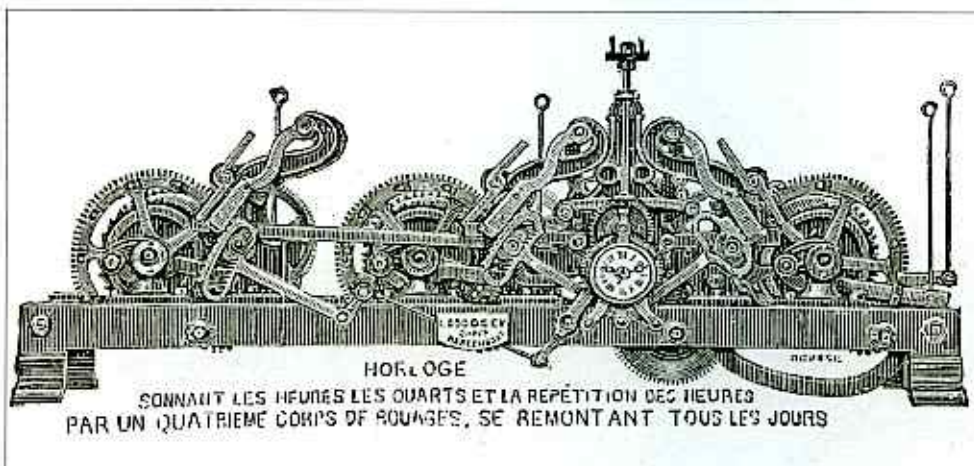
Après un agrandissement du à une famille locale, les Besson, en 1741, puis l'érection en 1757 de la chapelle en église-cure par l'évêque de Saint-Claude, on décida de construire, toujours au même endroit, un édifice plus en rapport avec la population du village, ce qui fut fait en 1769.

Un siècle plus tard, à l'automne 1867, un gigantesque incendie détruisit tout le centre du bourg, y compris l'église. Le feu fut si violent, dit-on, que les cloches fondirent. Quoi qu'il en soit, deux ans plus tard, l'édifice était reconstruit sur les plans d'origine, mais selon les canons en vigueur à la fin du XIX^e siècle. De ce fait, il ne présente pas d'originalité marquée. La nef encadrée de deux collatéraux, le tout entièrement voûté en berceau, est divisée en quatre travées. À la fin des années 1960, la municipalité entreprit la réfection de la toiture, de la flèche et du bardage côté vent. On utilisa le cuivre pour la toiture de la nef et de la flèche, le shingle pour le bardage.



L'horloge Odobey.

Elle n'est pas installée dans la tour du clocher mais dans un comble, au-dessus d'une chapelle située au fond du collatéral nord. L'accès se fait par un escalier à vis, en pierre, prenant naissance sous le porche d'entrée. Cette disposition a permis de placer l'horloge dans un vaste espace éclairé par une lucarne, et relativement bien protégé de la poussière. Avantage important : les oiseaux ne peuvent y pénétrer.



Description.

Le châssis a une longueur de deux mètres, dimension habituelle pour une production du XIX^e siècle. Comme pour l'horloge Prost Frères de La Chaux-du-Dombief, les petits côtés de ce châssis sont constitués de deux plaques de fonte moulée

portant un bas relief. Ici, les motifs sont peints en noir et rehaussés de peinture dorée. On y relève les initiales du constructeur LDO (pour Louis-Delphin Odobey) et l'année de construction (1883). Cette date est donnée sous réserve, car les chiffres sont en partie masqués par le dispositif de fixation. Elle est cependant vraisemblable puisque la première horloge - si elle a existé - fut détruite dans l'incendie de 1867 et la municipalité de l'époque ne l'a sans doute pas remplacée immédiatement en raison d'un prix qui pouvait nettement dépasser les 1000 francs or.



Le cadran de contrôle porte, comme à l'habitude, le nom du constructeur « LD Odobey Cadet à Moréz (Jura) » et la lentille du balancier en fonte sa marque, la tête couronnée. LD correspond aux initiales de Louis Delphin Odobey qui, à cette époque, était un des principaux fabricants d'horloges d'édifice du bassin de Moréz-Morbier. Pour mémoire, ce constructeur a fourni l'horloge de Fort-du-Plasne en 1863 qui fonctionne encore à la satisfaction générale.



L'horloge de Saint-Laurent est un grand modèle dit « à quatre corps », car il comporte quatre rouages : un pour le mouvement, un pour la sonnerie des heures, un autre pour la répétition des heures et le dernier pour la sonnerie des quarts. Pourquoi deux rouages séparés pour la sonnerie des heures et la répétition, alors que LD Odobey construisait des horloges à trois corps pour lesquelles un seul rouage sonnait les heures et les répétaient ? Sans doute pour une question de puissance, peut-être de fiabilité de la mécanique... Le catalogue Odobey proposait des horloges jusqu'à cinq corps de rouages, mais celles-ci actionnaient un carillon.

Le mouvement fonctionnait vraisemblablement huit jours, mais les poids des sonneries étaient prévus pour 30 heures. Certains se souviennent encore de la corvée de remontage les matins de catéchisme... Habituellement, cette tâche était du ressort d'un habitant du bourg. Pourtant un remontage électrique ne fut installé que tardivement, sans doute pas avant les années 1970. Ce dispositif est de conception tout à fait originale : le moteur et les poulies de renvoi sont fixés au-dessus de l'horloge sur un solide châssis en profilés métalliques solidaire de la charpente du comble. Le moteur de remontage est déporté à une extrémité de ce long châssis, pratiquement à l'aplomb du puits de descente des poids.



Bien que le clocher ne possède que deux cadrans, la transmission du mouvement aux aiguilles est assez compliquée. Le cadran de l'ouest, côté porche d'entrée, est situé assez bas, sous les abat-sons. Celui de l'est trouve sa place à la base de la flèche, bien au-dessus du faitage de la nef. La situation désaxée de l'horloge par rapport au clocher a nécessité plusieurs renvois d'angle et une abondante tringlerie pour commander les marteaux des cloches (exemple ci-contre).

Pour le reste, à l'exception du rouage supplémentaire de répétition des heures, elle diffère peu de celle de Fort-du-Plasne, pourtant construite vingt ans plus tôt.

Malgré son excellent état de conservation cette horloge n'est plus en service. Le coût de son entretien apparaissant trop lourd, elle a été remplacée par deux horloges électroniques. Il serait fort dommage que cette vénérable mécanique soit reléguée indéfiniment dans sa soupente. Son très bon état de conservation, sa rareté et son appartenance au patrimoine de la commune mériteraient une présentation, même statique, à la vue du public.

L'église Saint-Georges de Château-des-Prés

L'église Saint-Georges de Château-des-Prés date de 1822. Elle a succédé à une chapelle construite en 1615 et détruite en 1821. L'église actuelle, en bon état, a la particularité d'avoir ses trois nefs plafonnées et non pas voûtées.

Il ne reste pas de traces de l'horloge mécanique qui a été remplacée par une horloge électronique.

En conclusion

Nous voici arrivés au terme de notre visite des dix clochers du Grandvaux et des horloges qu'ils abritent.

Il est important de se souvenir que le Haut-Jura fut, durant plus d'un siècle, la principale région française productrice d'horloges d'édifices. C'est par milliers qu'elles furent produites par des entreprises familiales dirigées par des patrons, mécaniciens parfois géniaux, entourés d'ouvriers astucieux et hautement qualifiés. Il faut être fier de ce passé encore vivant dans certains clochers, conserver et valoriser ce qui nous a été légué.

Les quatre horloges encore en fonctionnement dans le Grandvaux ne sont pas menacées à court terme, le service rendu démontrant leur utilité et leur appartenance certaine au patrimoine local. Pour les autres, restées à leur emplacement d'origine mais désormais silencieuses, le temps est compté, si l'on peut dire, un clocher n'étant pas un lieu de conservation idéal. Serait-ce rêver que d'imaginer ces belles mécaniques nettoyées et placées dans un lieu accessible au public, comme on commence à le faire dans plusieurs régions de France dont la notre ?

Texte et photos Bernard Leroy. Relecture Jean-Claude Mayet.

Pour en savoir plus, on pourra consulter l'ouvrage de Jean-Marc Olivier : **Une industrie à la campagne, Le canton de Morez entre 1780 et 1914**, Musée des techniques et cultures comtoises, Salins. (À la bibliothèque des Amis du Grandvaux).

Deux sites internet sont incontournables pour la connaissance des horloges d'édifices : <http://www.horloge-edifice.fr> et <http://horlogerie-comtoise.fr>.

Tableau récapitulatif des horloges étudiées

églises	fabricants	années de mise en service	état actuel	numéro du Lien correspondant
Château-des-Prés	remplacée par des horloges électroniques			72
Chaux-des-Prés	Arsène Cretin	1889	fonctionne	71
Fort-du-Plasne	L.D. Odobey Cadet	1863	fonctionne	68
L'Abbaye	remplacée par des horloges électroniques			69
La Chaux-du-Dombief	Prost Frères	1901	Ne fonctionne plus - sur place	71
Lac des Rouges-Truites	Arsène Cretin-l'Ange	1891	En pièces détachées - chez un particulier	68
Les Piards	Terraillon	1947	fonctionne	70
Prénoval	Terraillon	1953	fonctionne	70
Saint-Laurent	L.D. Odobey Cadet	1883	Ne fonctionne plus - sur place - TBE	72
Saint-Pierre	Francis Paget	après 1910	Ne fonctionne plus - sur place, incomplète	69

EXPOSITION SUR LE CUIR

Deux lapins dans leur clapier... Réglisse et Nougat grignotent croûtons de pain et herbe fraîche sous l'œil ravi des enfants.

Se doutent-ils de leur avenir ? Civet, gibelotte, terrine ?

Et, bourrés de foin, pendus au fond de l'écurie ou de la grange, seront-ils bientôt ces affreuses « peaux de lapin » vouées à n'être qu'un déchet encombrant ?



Encore vaudrait-il mieux finir « empaillé » (Oh ! pardon, naturalisé) et rejoindre le renard, la martre, la fouine, le lièvre ou le marccassin, exposés dans l'écurie.

Animaux naturalisés prêtés par Robert Cart-Lamy, Nature et Faune, Chaux du Dombief - Photos de B. Leroy



Oui, mais voilà, vous ne connaissez pas les talents de Fabienne et Ginette. Sous les conseils avertis d'Olivier, la peau est trempée, lavée, écharnée, grattée, frottée, essorée, étirée et miracle du tannage... elle devient souple, le pelage est brillant et l'on rêve déjà d'un gilet, d'un manteau, d'un col...



Bien sûr, on ne rivalisera pas avec l'astrakan, le vison, la martre ou le renard que ces dames d'autrefois arboraient pour aller à la messe du dimanche. Mais quand même ! Nos tanneurs et tanneuses amateurs (Même Tom, le petit voisin a adoré !), avec patience et persévérance ont su nous faire comprendre le dur labeur du tanneur et tout son art : travailler une peau pour qu'elle devienne fourrure, cuir ou parchemin.

Tom prépare un bain de tannage

Tom ouvre la peau de lapin avant le trempage

Parchemin réalisé avec une peau de mouton

Une peau de cabri prête à sécher



Une très belle exposition d'outils (étire, racloir, chevalet, marguerite...) prêtés par l'ASPHOR d'Orgelet complétait cette démonstration.



Pour Vincent le bourrellier ce sont surtout les cuirs de bovins qui seront travaillés pour obtenir l'harnachement des chevaux, colliers, harnais, selles mais aussi ceintures et sacs. Un travail d'artiste et de professionnel !

Ce cuir, qu'il soit « pleine fleur », « naturel », « croûte de cuir » est une matière noble qu'il faut entretenir, cirer, graisser (avec la graisse Paulin, bien sûr ! Choisissez votre boîte dans la collection prêtée par Robert et surprenez-vous à rêver d'une tannerie au Moulinet – cf article p 5 à 7).



Le cuir vieillit avec nous. Sa patine, ses rides sont porteuses de souvenirs d'un vécu : il est la mémoire vivante d'une histoire. Celle des guêtres du Noël, des galoches de la famille Bénier, des chaussures de bébé de l'Aimée, d'une sacoche de gendarme, d'un collier de cheval, d'un sac de voyage ou d'un sac à main. Et on se plaît à écouter des histoires : Josette qui nous parle du manteau de « La Bique » de son papa.



Roland qui s'assied devant l'établi du Raymond Blondeau, le cordonnier et qui s'extasie comme un gamin en ouvrant les tiroirs intacts, découvrant les clous, les fers, les alènes, roulettes, marteaux, compas...



Et dans le poêle chaudement habillé de bois, à la lumière de la fenêtre, Jean le cordonnier répare un soulier.



L'horloge égrène le temps qui passe. Marie-Jeanne s'assoit devant la machine à coudre de son papa qu'André s'est escrimé à réparer et elle nous fait entendre à nouveau le cliquetis qui a bercé son enfance.

Avec ces grands moments d'émotion partagés autour d'un café à l'ancienne, devant l'armoire remplie de la « confiture des copines », on ne peut que se dire « objets inanimés, vous avez donc une âme qui s'attache à notre âme » et nous donne la chance de ne pas oublier.



Bien sûr, comme l'année précédente, les « bénévoles artistes » avaient réalisé des objets où se mêlaient cuir (requin, poisson, crocodile, lézard, autruche...), bois, tavaillon, fleurs séchées, douves de tonneaux... qui ont ravi les visiteurs.

Le bénéfice de la vente (2802.70€) servira à poursuivre les travaux de la ferme Louise Mignot.

Rendez-vous l'été prochain... pour... découvrir tous les trésors que nous procurent certaines plantes, celles dont on tire des fils.

Liliane Grandmaître



Il paraît que Louise Mignot élevait des lapins qu'elle faisait tuer à un voisin, Monsieur Boudin. Mais, on nous a dit aussi qu'elle récupérait toujours la peau ! Sans doute avait-elle été influencée, comme beaucoup d'autres, par cette propagande

C'EST VOTRE INTERET ET UN DEVOIR NATIONAL

Intensifiez

L'ÉLEVAGE DU LAPIN
Bonne chair
Bon rapport

VENDEZ TOUTES VOS PEAUX DE LAPIN
Elles font vivre des milliers d'ouvriers français et "donnent chaud" à ceux qui ont froid.

GASPILLER UNE SEULE PEAU : C'EST MAL AGIR

Création COPY - Edition JOSEPH CHARES

Pour tous conseils et renseignements s'adresser au :
COMITÉ D'ORGANISATION DES PELLETERIES ET FOURRURES
Z. O. : 36 bis, Avenue de l'Opéra - PARIS (2^e)
Z. N. O. : 7, Rue Auguste Comte, LYON - (2^e)

TOUT DE LAPIN

VÊTUS 973 46 24

Conseils

ÉLEVEZ des lapins de races vigoureuses.
NOURRISSEZ-les au mieux...
TUEZ-les, en exécutant une traction violente destinée à provoquer la rupture de la colonne vertébrale (1).

DÉPOUILLEZ-LES AINSI : Attachez le lapin par une patte de derrière. Saisissez-le par un coup de couteau à la gorge. Coupez clairement la peau à la base des cuisses. Fendez la peau le long des cuisses et à l'intérieur en formant un grand V. Sectionnez la colonne vertébrale à la base de la queue (2). Rabotez et tirez la peau de chaque côté de l'animal, côté cuir vers l'extérieur. Dégagez les cartilages à leurs bases.

ÉTENDEZ la peau sur une larche constituée par un fil de fer formant ressort.

DÉPOUILLEZ ET DÉTIREZ la bordure inférieure. Aucune partie de pelle ne doit rester collée au cuir.

FAITES SÉCHER les peaux en les suspendant de manière à ce qu'elles ne soient pas en contact avec un mur.

VENDEZ vos peaux au Chinois, si vos peaux sont grandes, bien soignées, ils vous les paieront de bons prix.

A TAILLE ÉGALE, UNE PEAU BIEN DÉPOUILÉE, BIEN SÉCHÉE, VAUT LE DOUBLE DE CELLE QUI NE L'EST PAS

Utilisations

Une partie des peaux est travaillée en fourrure par des spécialistes. Ils en font pour vous : manteaux, vestes, collets, capuchons, cravates, gilets, plastrons, couvertures, mouflés, socquettes, fourrages, chaussures, semelles, etc... qui vous donneront chaud, bien chaud...

L'autre partie des peaux, traitée par des industriels qualifiés permet :

- avec le Poil : de faire les fourres de toutes qualités, de toutes formes et de toutes couleurs
- de créer de beaux, solides et chauds tissus.
- avec la Peau dont on a enlevé le Poil : de préparer des Cuirs solides et souples avec lesquels sont fabriqués : gants, chaussures, maroquinerie...
- avec les déchets : d'alimenter des fabricants d'engrais, de colle, de gélatine.

AUCUNE MATIÈRE PREMIÈRE N'A UNE UTILISATION PLUS TOTALE : DANS UNE PEAU DE LAPIN BIEN N'EST PERDU



MAISON NATALE (Alice Decœur)

Maison de mon printemps qui vis mes premiers pas,
 Tu souris à mes jeux de bruyante Comtoise,
 Indulgente à mes cris, tu ne me grondais pas,
 Laisant chanter bien fort mon âme villageoise !

Devant nos manuels, sur la table, courbés,
 Nous écoutions ta voix aux longs soirs de décembre,
 Quand se tassaient sur Toi les blancs flocons tombés...
 ...Je nous revois là-bas, tout au fond de la chambre...

Les rideaux bien tendus sur les carreaux glacés,
 Combien il était doux de se sentir ensemble,
 De rire et de jaser sans jamais se lasser,
 D'ouïr le son du temps, de voir le feu qui tremble !

Dès les premiers beaux jours, nous délaissions ce lieu
 Pour la cuisine fraîche où reluisaient les dalles
 Sous le soleil d'avril qui, jusqu'au milieu,
 Jetait sur le pavé son or aux reflets pâles...

Et la cour était là que le printemps paraît
 D'ombelle et de gazon piqué de pâquerettes,
 Quand la première sève, avec ardeur, montait !
 Ta façade riait sous des clartés coquettes !

Nos grands plaisirs d'été ! Nos courses dans le clos !
 Les poursuites sans fins dans les recoins sans nombre
 De la grange au fenil, tout de parfums enclos,
 Et sous le galetas, peuplé de peur et d'ombre !...

Vers le tomber du jour se calmaient nos ardeurs...
 Les grands troupeaux rentraient dans un bruit de clochettes...
 Assis sous l'avant-toit, nous demeurions rêveurs,
 Et le soir alanguï berçait nos voix muettes...

...Je vous chante en mon cœur, souvenirs parfumés,
 Je te garde en mes yeux, chère vieille demeure...
 Vous êtes là, toujours également aimés,
 Pour me dire tout bas que le reste est un leurre !...

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Du 23 mars au 6 avril 2012 de 16h30 à 18 heures, mercredi toute la journée
ferme Louise Mignot**

Exposition « L'art s'invite. Ah, la vache ! » réalisée par les Francas du Jura
Inauguration le 27 mars à 18 heures

**Le jeudi 19 avril 2012 à 20 heures,
salle du 2^{ème} étage de la mairie de Saint Laurent**

Conférence et diaporama sur les horloges et les clochers du Grandvaux et du Haut-Jura
avec Jean-Claude Mayet et Bernard Leroy

**Le 27 avril 2012 à 20 heures,
salle du 2^{ème} étage de la mairie de Saint Laurent**

Assemblée générale

1^{er} Mai 2012

Sortie découverte d'Orgelet avec le Président de l'ASPHOR

Du 14 juillet au 15 août mercredis, dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h

Visite du chalet du Coin d'Aval
Présentation des sous-produits du lait et du fromage

**Du samedi 21 juillet au dimanche 12 août,
ferme Louise Mignot
Tous les jours de 15 heures à 19 heures**

Exposition : Trésors d'Antan au fil des plantes

Le vendredi 20 juillet 2012, à 18 heures

Inauguration



QUELQUES RAPPELS

Adresse du site des Amis du Grandvaux : www.amisdugrandvaux.com/jura

Adresses des secrétaires : - Christine Boffet Le Crêt Paresseux 39150 GRANDE RIVIERE
- Colette Poux-Berthe 39150 LE LAC DES ROUGES TRUITES

Horaires d'ouverture de la bibliothèque : chaque samedi matin de 10 heures à 11 heures 30

PIERRE-JOSEPH BOUVET NE S'EST PAS NOYE

J'ai lu avec attention et surprise l'article intitulé « Une noyade au Lac de l'Abbaye. » paru dans le numéro 71 de juillet 2011 du Lien. A mesure de la lecture, je me demandais : « Mais de quel Pierre-Joseph Bouvet peut-il donc s'agir ? » Les quatre homonymes auxquels je pouvais penser habitaient Saint-Pierre. Celui-ci habite en Choquet. Tient, il semble s'être remarié avec Marie-Anne Roche Bisoulet. Je consulte mon fichier et je constate qu'elle a été mariée avec Pierre-Joseph Berthet.

Alors tout s'explique, le noyé s'appelle Pierre-Joseph Berthet, né en 1736. Son décès le 6 prairial an V correspond donc au 25 mai 1797 de notre calendrier et il aurait donc dû fêter son 61^e anniversaire sous quelques jours.

A la suite de la noyade, les scellés sont apposés au domicile du défunt. Le notaire Jean-Félix Roche qui demeure Sur le Moulin, dans la même commune de Rivière-Devant, enlève ces scellés et effectue un inventaire¹ dans l'intérêt des enfants le premier juillet 1797. Trois des filles de Pierre-Joseph Berthet sont déjà mariées, mais Pierre-Alexis Berthet, son fils né en mai 1778, est « actuellement à l'armée » et son grand-père Henry-Joseph Berthet de Dessus la Côte est choisi pour curateur. La veuve Marie-Anne Roche Bisoulet est désignée comme tutrice des deux jeunes enfants Marie-Félicité et Joseph-Marie.

L'inventaire fait apparaître comme biens principaux quatre chèvres, trois vaches de différents âges, une génisse de deux ans, un trident, une pelle en fer, une pioche, le tout dans l'écurie et estimé 213 livres et 10 sols. Parmi les autres biens, je note en particulier « une horloge à minute cadran blanc avec ses poids et caisse de sapin » ainsi que « trois marteaux de cordonnier, un trainchet, une râpe à bois, deux pinces soit tenailles, un tablier de peau » outils justifiant sans doute sa profession. L'ensemble des biens est estimé à 328 livres 16 sols, soit une valeur relativement faible. Aucun matériel susceptible de servir pour la pêche ne semble inventorié. On peut cependant aussi supposer que, le cas échéant, ce matériel aura pu être saisi par les autorités civiles et judiciaires.

Il y aurait beaucoup à écrire sur la période du « Directoire » concernée. Cet agent municipal de Rivière-Devant qui relève l'acte de décès est un homme élu par les électeurs de sa commune pour exercer des fonctions de représentant de la commune au sein de « l'Administration municipale du canton de Saint-Laurent » et toutes les décisions locales importantes sont prises au niveau du canton par cette administration. Par exemple des travaux sur une fontaine d'un hameau de Fort-du-Plasne sont décidés au niveau cantonal, mais payés par les habitants concernés. De ce fait il n'y a plus ni maire, ni conseil municipal. Cet agent municipal effectue donc si l'on veut les tâches de maire de sa commune et de plus celle d'officier de l'état civil. C'est à ce titre que le décès est donc relevé sur le registre par l'agent municipal. Il doit effectuer beaucoup de travaux pour la collectivité tout en étant assez peu aidé. On peut penser aussi que son action sera critiquée en conséquence... D'autant que, sous de nombreux aspects, son activité consiste aussi en des tâches civiles d'intérêt national, comme par exemple, la recherche des déserteurs ou la lutte contre l'activité des ecclésiastiques, qu'ils soient émigrés ou pas. Aussi les candidats réellement intéressés par la vie publique ne sont pas nombreux et ceux en poste cherchent à obtenir une rémunération qui ferait d'eux des fonctionnaires. Les électeurs finissent par se désintéresser de ces élections...

Le Lac de l'Abbaye était, avant la Révolution, la propriété du seigneur de la terre de Saint-Claude, c'est-à-dire l'évêque de Saint-Claude. Par un acte du 2 mars 1782, l'évêque donne en bail à ferme pour six années « la pêche appartenant au seigneur dans les Lacs du Grandvaux », dont celui de l'Abbaye est le principal, à Daniel Roche de l'Abbaye. En contrepartie, aucune redevance monétaire n'est due, mais le preneur est « tenu de livrer chaque année à l'évêché quarante livres de brochets et quarante livres de perches ou tanches et sera tenu de présenter tout le surplus de poisson qu'il prendra et de vendre ce surplus à raison de douze sols la livre » pour les besoins de l'évêché et le reste ne pourra être vendu ailleurs, à Saint-Claude ou dans le Grandvaux, que s'il a été refusé

¹ Archives départementales du Jura 4 E 54-345.

« par le chef du seigneur évêque. » Le preneur devra en outre respecter « les règlements sur le fait de la pêche » et « construire un réservoir dans le lac pour qu'il puisse fournir à l'évêché le poisson dont on aura besoin aux conditions cy-devant »². Dans un autre document on comprend qu'il convient de privilégier les livraisons de poisson les vendredis.

Comme bien du clergé, le Lac de l'Abbaye appartient donc à la Nation dès le début de la Révolution, mais la Nation a bien d'autres choses plus importantes à s'occuper que de bien gérer ses biens. Les biens nationaux ecclésiastiques sont le plus généralement vendus en 1791 à l'exclusion notable des lacs. Aussi personne ne s'occupe plus de la bonne gestion de la pêche (ni de la conservation des forêts communes, d'ailleurs) et le lac est largement braconné et pillé en dehors de tout aspect réglementaire ou de bonne conservation des espèces.

Néanmoins en l'an II (1793-1794), lorsqu'il s'agit de fixer le Maximum des prix des produits, c'est le brochet du Lac de l'Abbaye qui est retenu par l'administration du district de Condat-Montagne, ci-devant Saint-Claude, pour fixer le prix maximum de ce poisson par référence au prix pratiqué en 1790. Le nouveau prix maximum au détail est fixé à une livre (sic, il faut comprendre au prix d'une livre pour le poids d'une livre.) Néanmoins, comme pour les autres produits, ce prix maximum ne sera sans doute pas respecté...

En 1796, le Directoire décide de procéder à de nouvelles ventes de domaines nationaux incluant notamment des biens des émigrés (pour le Grandvaux, essentiellement quelques prêtres émigrés), des lacs et des presbytères. Le notaire Désiré Groz de Saint-Pierre et son fils Raphaël s'intéressent aux biens mis en vente dans un but manifestement spéculatif. Et Raphaël Groz achète à la République française le 4 août 1796 « un lac situé en Grand Vaux, sur les communes de Grande-Rivière et Rivière-Devant », « bien dépendant du cy-devant évêché de Saint-Claude », pour le prix de 605 livres. Conformément à ses intentions initiales, il cherche à revendre son acquisition. Mais qui peut bien s'intéresser à ce lac largement braconné ? Finalement, il revend³ le 27 novembre 1796 les trois quarts du lac pour le prix global de 300 livres aux citoyens Basile Ferrez, Claude-François Gros et François-Célestin Poncet, les trois de Saint-Pierre et « chacun pour un quard. » Quand la noyade se produit, le lac est donc devenu un bien privé depuis peu, mais apparemment on continue la pêche clandestine...

Jean-Louis Bouvet



LES TRAVAUX CHEZ LA LOUISE

Guillaume et Denis Rigoulot nous ont refait une installation électrique plus conforme aux normes actuelles et adaptée à nos besoins.

Il n'y a plus non plus de gros câbles noirs torsadés en façade.

La pièce du poêle est devenue très agréable avec ses boiseries.

Mais, si la chaleur humaine réchauffe les cœurs de tous les bénévoles du vendredi, elle ne suffit pas toujours à leur réchauffer les doigts et les pieds. Il manque toujours quelques degrés Celsius. La cuisinière à bois est en place et Gilles Bourgeois va nous la raccorder harmonieusement au conduit qui traverse le mur.



La prochaine étape consistera à remonter l'avaloir de la cheminée qui est en tuf (cf article p 18). Roland Pagnier nous ayant indiqué la tufière, en accord avec le garde de l'ONEMA et le Maire, nous avons demandé l'autorisation de l'exploiter à son propriétaire. Ce matériau oublié a été découpé et transporté chez la Louise.

Roger Grandmaître en a profité pour filmer quelques scènes pour un éventuel montage.

Une grande aventure pour tous les Amis complètement novices. « Et dire qu'il aura fallu attendre 70 ans pour savoir ce que c'est que le tuf ! » ai-je entendu.



² Archives départementales du Jura 4 E 67-110.

³ Archives départementales du Jura 4 E 54-94.

FORMATION DU TUF

Le tuf, plus précisément le tuf calcaire, est une roche sédimentaire, riche en alvéoles de toutes tailles, généralement de couleur jaune ou grise. Il est résistant à la compression, léger, et facile à travailler.

Il se forme par le dépôt sur des végétaux du carbonate de calcium dissous dans l'eau. Pour que ce phénomène se réalise, plusieurs conditions doivent être réunies :

- L'eau chargée de dioxyde de carbone (ou gaz carbonique, CO₂) doit traverser des roches calcaires suffisamment solubles comme le Portlandien (-150 millions d'années)
- L'eau doit subir des turbulences pour relâcher du gaz carbonique (CO₂).
- Enfin, elle doit couler sur des végétaux, généralement des mousses. C'est à partir de ce moment que le dioxyde de carbone s'échappe et que le carbonate de calcium précipite et se dépose.

Ces trois conditions semblent réunies pour le ruisseau des Chauvettes.

Le cours d'eau, dont la source se situe en contrebas de la route qui conduit des Chauvettes au Pont-de-Lemme, serpente sur une cinquantaine de mètres dans un lit de cailloux à faible pente. Puis, il saute une barre rocheuse haute d'environ cinq mètres. Cela permet une dispersion du liquide et une forte agitation qui ont pour conséquences l'expulsion du CO₂ et le dépôt du carbonate. Comme la cascade est orientée au nord, la mousse y croît très facilement, elle sert alors de support aux dépôts successifs de carbonate qui finissent par la remplacer tout en conservant une structure alvéolaire.

Dans le cas de notre ruisseau, le tuf a formé un cône régulier qui a peut-être été déjà exploité dans le passé. Sa formation est en effet assez rapide, à une échelle de quelques dizaines d'années. Les qualités de ce matériau lui ont valu d'être utilisé de tout temps pour la construction des cheminées. On l'incorporait aussi dans les voûtes en alternance avec des pierres calcaires en raison de sa résistance et de sa légèreté.

Bernard Leroy



~~~~~

## CONFERENCE DE PRINTEMPS

**Horloges et clochers du Grandvaux et du Haut-Jura  
par Jean-Claude Mayet et Bernard Leroy**

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le bassin de Morez-Morbier fournissait un tiers des horloges d'édifice françaises... Et il s'en exportait dans la plupart des pays voisins. Cet extraordinaire essor méritait bien une conférence qui viendra compléter les articles sur les horloges des clochers du Grandvaux parus dans le Lien (n<sup>os</sup> 67 à 72). L'histoire des principaux fabricants, la présentation de quelques dispositifs mécaniques propres aux horloges jurassiennes, l'installation des horloges dans les clochers, tels seront les principaux thèmes qui seront abordés au cours de cette soirée qui fera une large part aux schémas et aux photographies.

**Rendez-vous le jeudi 19 avril à 20 heures, à la mairie de Saint-Laurent, salle du 2<sup>ème</sup> étage.**

Lien n° 72



## SI L'ON DANSAIT... LE BRANLE DES GRANDVALLIERS

Air : La violette **double, double...**

Cette danse est la plus originale et la plus ancienne des danses comtoises. Répandue dans toute la montagne et tout le Jura catholique sous le nom de « longde » (longue), elle était plus particulièrement en faveur dans le Grandvaux. Les rouliers l'avaient peut-être rapportée d'un pays lointain. Elle est signalée dans cette région dès 1800 comme la danse traditionnelle. On la nommait aussi « léchette » à Morez et aux environs de cette ville (c'est aussi « l'ajoulotte » dans le pays de Montbéliard). Elle consiste en une grande chaîne de danseurs et danseuses rythmant certains pas à grands coups de talon. Chaque cavalier, à son tour, est meneur de la farandole.

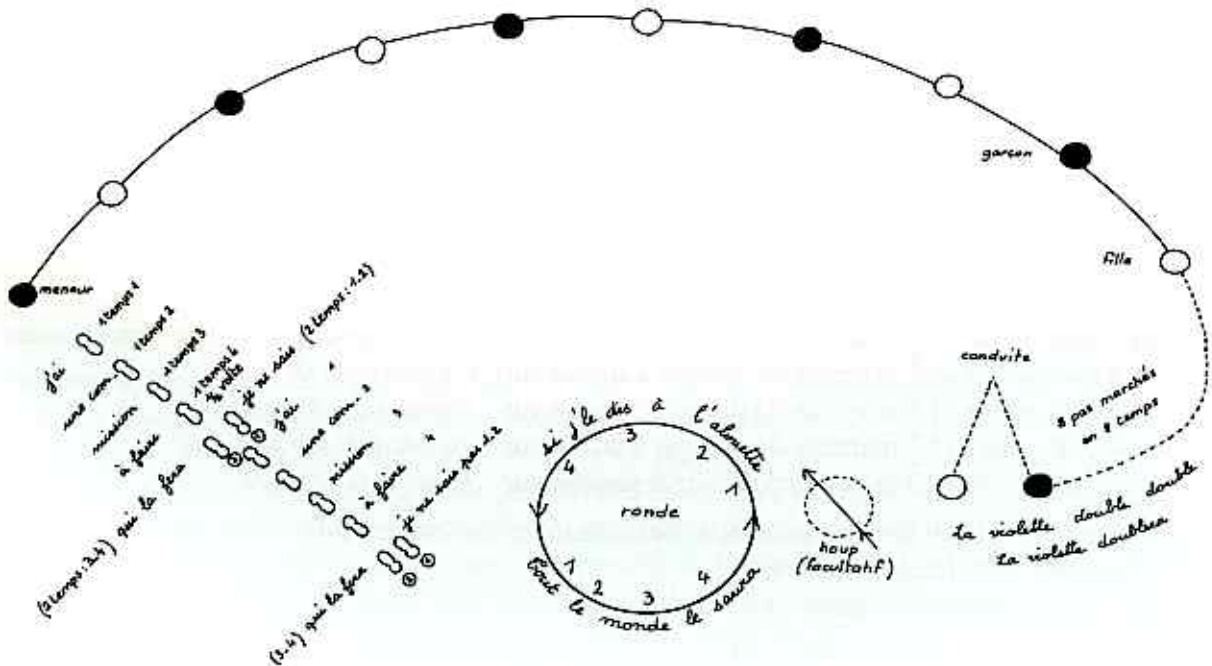
Les danseurs et les danseuses se tiennent par la main en décrivant un large 1/2 cercle. Le danseur de l'extrémité droite est meneur. Il part et fait 4 pas marchés, sur quatre temps : 1-2-3-4 : *J'ai une commission à faire* 1/2 volte-face à sa compagne et en tapant du pied droit : *Je ne sais* on laisse poser deux temps 1-2 en tapant du pied gauche : *Qui la fera* on laisse poser deux temps 3-4, 1/2 volte sens de la marche, et il repart comme la première fois, deuxième 1/2 volte face à sa compagne, tapements de pieds identiques,

- puis il fait tourner sa danseuse en ronde, en sautant d'un pied sur l'autre sur : *Si je le dis à l'alouette* 1-2-3-4 ... 1-2-3-4 Tout le monde le saura : et la fait sauter en criant : *hou !* (c'est facultatif),

- et la mène la main levée, à la queue de la farandole pendant qu'on chante *La violette double, double, la violette doublera* 1-2-3-4-5-6-7-8,

- le reste de la farandole tape du pied sur place en même temps que le meneur; quand il tourne en ronde avec sa danseuse, chaque couple en fait autant ; pendant qu'il la fait sauter, la farandole se reforme ; pendant qu'il la mène à la queue, chacun tape du pied et le danseur suivant devient meneur (ou bien la farandole fait 4 pas dans le sens avant, 4 pas sens arrière et rejoint le meneur et sa danseuse),

*Branle des Grandvalliers  
ou branle du Jura*



Ce branle se danse sur différents airs en conservant les mêmes figures. Cependant, il semble qu'à Saint-Laurent, on dansait un branle un peu différent sur l'air *En revenant de noces*



**LE CHÂTEAU D'AMOUR**

I

J'ai un long voyage à faire  
 Je ne sais qui le fera  
 Si j'le dis à l'alouette  
 Tout le monde le saura  
 La violette, double, double  
 La violette doublera.

II

Si je l'dis à l'alouette  
 Tout le monde le saura  
 Rossignol du vert bocage  
 Faites moi ce plaisir là  
 La violette... etc...

III

Rossignol du vert bocage  
 Faites moi ce plaisir là  
 L'rossignol prend sa volée  
 Au château d'amour s'en va  
 La violette... etc...

IV

L'rossignol prend sa volée  
 Au château d'amour s'en va  
 Trouve la porte fermée  
 Par la fenêtre, il entra  
 La violette... etc...

V

Trouve la porte fermée  
 Par la fenêtre, il entra  
 Les dames étaient assises  
 Humblement les salua  
 La violette... etc...

VI

Les dames étaient assises  
 Humblement les salua  
 Bonjour l'une, bonjour l'autre,  
 Bonjour la bell' que voilà  
 La violette... etc...

VII

Bonjour l'une, bonjour l'autre,  
 Bonjour la belle que voilà  
 Votre amant m'envoie vous dire  
 Que vous ne l'oubliez pas  
 La violette... etc...

VIII

Votre amant m'envoie vous dire  
 Que vous ne l'oubliez pu  
 J'en ai oublié bien d'autres  
 J'oublierai bien celui-là  
 La violette... etc...

IX

Ils nous font mille promesses  
 Ma mie ci, ma mie là  
 Mais quand ils sont en ménage  
 Ils ne disent pas comme ça !  
 La violette... etc...

**AUTRE BRANLE des GRANDVALLIERS**

Même disposition des danseurs placés en demi-cercle, le premier danseur de droite étant meneur :

- 4 pas courus et 2 marchés de gauche à droite sur : *En revenant de noces*
- 4 pas courus et 2 marchés de droite à gauche sur : *J'étais bien fatiguée*
- 4 pas courus et 2 marchés de gauche à droite sur : *Au bord d'une fontaine*
- 4 pas courus et 2 marchés de droite à gauche sur : *Je me suis reposée*

puis chaque cavalier fait tourner sa compagne, lentement sans sauter sur :

*Ah ! J'l'attends, j'l'attends, j'l'attends*

*Celui que j'aime, que mon cœur aime*

puis la fait sauter en l'air en criant : *oui !*

et le meneur conduit sa cavalière à la queue de la farandole sur :

*Ah ! J'lattends, j'l'attends, j'l'attends Celui que mon cœur aime tant.*



**EN REVENANT DE NOCES**

En revenant de nocés, j'étais bien fatiguée  
 Au bord d'une fontaine je me suis reposée  
 Ah ! j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends  
 Celui que j'aime, que mon cœur aime  
 Ah ! j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends  
 Celui que mon cœur aime tant !

Au bord d'une fontaine  
 Je me suis reposée  
 Et l'onde était si claire  
 Que je m'y mis baignée  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Et l'onde était si claire  
 Que je m'y suis baignée  
 À la feuille d'un chêne  
 Je me suis séchée  
 Ah ! j'l'attends... etc...

A la feuille d'un chêne  
 Je me suis séchée  
 Sur la plus haute branche  
 Le rossignol chantait  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Sur la plus haute branche  
 Le rossignol chantait  
 Chante, rossignol, chante  
 Toi qui as le cœur gai.  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Chante, rossignol chante  
 Toi qui a le cœur gai  
 Pour moi je ne l'ai guère  
 Mon ami m'a quittée  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Pour moi je ne l'ai guère  
 Mon ami m'a quittée  
 Pour un bouton de  
 Que je lui refusai  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Pour un bouton de rose  
 Que je lui refusai  
 Je voudrais que la rose  
 Fut encore au rosier  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Je voudrais que la rose  
 Fut encore au rosier  
 Et que le rosier même  
 Fut encore à planter,  
 Ah ! j'l'attends... etc...

Et que le rosier même  
 Fut encore à planter  
 Et que mon ami Pierre  
 Fut encore à m'aimer  
 Ah ! j'l'attends... etc...

*Sources : La tradition franc-comtoise, Tome 3 : Musique et danse, Ed. Mars et Mercure  
 Visages de la Franche-Comté, Ed. des Horizons de France*

**URGENT**

Pour l'exposition de cet été, nous recherchons tous types de documents ou objets concernant le lin, le chanvre, l'ortie, ou d'autres **végétaux** utilisés pour leurs fibres.

Nous souhaiterions présenter le linge de maison, des vêtements anciens réalisés à partir de ces matériaux ainsi que boîtes à couture, dés à coudre, métiers à dentelles, cercles, ciseaux à broder, cours de couture, vieilles revues de mode, magazines pour trousseau...

Mais nos hommes nous ont reproché de nous borner à nos histoires de « pattes » (*terme local employé par Rémi*). Nous évoquerons donc également la culture de ces plantes et les utilisations domestiques et agricoles faites par nos ancêtres des fibres issues de celles-ci (cordes, sacs, toiles à fromage, etc.) Toutes vos informations nous intéressent. N'hésitez pas à nous contacter rapidement.

D'autre part, les bricoleuses ont besoin aussi de vieux draps, fils, mercerie, morceaux de dentelles, échantillons de broderies, étiquettes tissées avec les numéros de pensions, initiales brodées, vieux cadres ou plateaux en bois (*même à repeindre*), planches à laver, vieux fers... Merci de penser à elles dès maintenant pour qu'elles aient le temps de faire des merveilles à vendre.



## LA GUERRE DE 1870 DANS LE GRANDVAUX

11 novembre, 8 mai, chaque année les communes ne manquent pas de rendre hommage à ceux qui sont « Morts pour la France » et dont les noms figurent sur les monuments.

A cette occasion, à Saint-Laurent, au cours de la cérémonie simple mais toujours émouvante, après les sonneries d'usage et l'interprétation de la Marseillaise par l'harmonie locale, une gerbe est déposée au pied du monument aux morts des conflits de 1914/18 et 1939/45 et des fleurs sont également déposées devant un autre monument aux Morts : ceux d'un conflit dont on parle peu... celui de la guerre de 1870 / 1871 contre la Prusse, érigé le 2 septembre 1900 soit 30 ans après le désastre de Sedan et la fin du second Empire.



Le bilan de la capitulation de Sedan fut lourd : 15 000 hommes morts ou blessés, 91 000 faits prisonniers, dont le Jules Lacroix-au-Germain, des Landes-d'Aval à Bois d'Amont, emmené en captivité en Allemagne pendant 2 ou 3 ans, décédé en 1922.

Au sommet, on remarquera un blason : peut-être celui de Saint-Laurent. Puis, plus bas, une plaque avec l'inscription « Aux enfants du canton de Saint-Laurent morts en combattant pour la Patrie 1870/1871 », mais aucun nom n'y figure. La mairie de Saint-Laurent consultée ne conserve aucun document relatif à cette époque.

Combien sont-ils, d'où étaient-ils, les dépouilles ont-elles été remises aux familles, où ont-ils été inhumés ? Autant de questions sans réponses. Mais il est vrai que la guerre de 1870/71 a été inégalement commémorée. Un monument aux morts permet de rendre hommage aux victimes, mais encore de commémorer une victoire et non une défaite de nos armées...

À notre connaissance, il ne semble pas que des combats se soient déroulés dans notre région. On en signale cependant à Dole, Salins et aux Planches. Quelques monuments commémoratifs existent :

- ✓ à Salins avec une liste des Morts en date du 26 janvier 1871
- ✓ à Arbois une stèle avec une dizaine de noms
- ✓ à Saint Claude au cimetière, une stèle avec inscription « Aux enfants de la France morts en combattant pour la Patrie leur mère. Ici reposent 28 soldats décédés en 1871 ».
- ✓ à Champagnole un monument commémoratif commun aux conflits de 1870/71 et de 1914/18. De nombreux soldats sont morts aux « ambulances » (blessés et malades)



et enterrés sur place. Un monument aurait été érigé sur la fosse où sont enterrés ces malheureux (mais où ?)

Alors une question se pose : que s'est-il passé dans le Grandvaux pendant ce conflit. Selon quelques souvenirs recueillis dans des familles, transmis de génération en génération, et la lecture de quelques ouvrages évoquant cette

époque avec plus ou moins de précisions, il est possible d'en déduire que 1870 et en particulier les premiers mois de 1871 furent surtout une période de « passages »... et de





réquisitions. Tout d'abord une partie de l'armée du général Bourbaki qui évitera l'internement en Suisse, puis les Prussiens, et pour terminer la garnison de Belfort avec le Colonel Denfert-Rochereau.

C'est peut-être le moment de rappeler l'origine de cette guerre. À la suite d'un ensemble d'incidents diplomatiques... ou autres, survenus entre Napoléon III et le chancelier Bismark qui souhaite mener une guerre victorieuse pour obtenir l'unité allemande, la France déclare la guerre le 19 juillet 1870. Cette guerre tournera vite à la catastrophe. Après de nombreux échecs en Alsace et dans les Vosges, nos troupes encerclées dans Sedan doivent se rendre. C'est la capitulation du 2 septembre 1870. Napoléon III est fait prisonnier et sera interné à Wilhemshoeh, dans l'ancienne résidence de son oncle Jérôme Bonaparte !

La République est proclamée le 4 septembre et la déchéance de la famille Impériale est prononcée. Un gouvernement Républicain est constitué... mais la guerre continue. Pour faire face à l'ennemi, plusieurs armées sont mises sur pied : l'armée de l'Est placée sous le commandement du général Bourbaki qui recevra pour mission de barrer la route aux Prussiens qui se dirigent sur Paris, et de porter secours au Colonel Denfert-Rochereau encerclé à Belfort depuis le 3 novembre.

L'armée de l'Est Bourbaki Le trajet suivi par cette unité sera parsemé de succès... et d'échecs. Après la victoire de Villersexel en janvier 1871, c'est la déroute. L'armée bat en retraite sur Pontarlier. Le 28 janvier, la route de Champagnole étant coupée, les unités se replient à l'est et rentrent en Suisse le 1<sup>er</sup> février. Ce sont 88 000 hommes qui passeront par Les Verrières-de-Joux, y seront désarmés, mais bien accueillis et secourus par la population qui fit preuve d'un dévouement remarquable. Mais près de 1700 soldats décéderont durant l'internement. À noter qu'une partie de cette armée (division Cremer), forte de 16000 hommes bien disciplinés, réussira à filtrer les positions ennemies, sera signalée à Foncine-le-Bas le 29 janvier, passera par Champagnole pas encore occupée par les Prussiens, et à Saint-Laurent le 30 janvier se dirigeant sur Gex, Ambérieu et Bourg. Nous avons retrouvé une lettre (ci-contre) postée à

Saint  
Laurent le  
30 janvier,

adressée à sa femme par le soldat De Cassaignolles de l'armée de l'Est, 7<sup>ème</sup> Mixte, bien heureux de rentrer chez lui à Auch (Gers).



Les Prussiens : Début février 1871, c'est l'arrivée des Prussiens avec leurs casques à pointe. Il neige. Leurs canons sont rangés au Champ de Mars (camping actuel). Les hommes sont répartis chez l'habitant. Ils ne séjourneront qu'une quinzaine de jours. Dans un premier temps, deux otages sont retenus : l'abbé Pelletier, curé de Saint-Laurent et le maire Erman Roche, internés à L'Écu de France. Chaque matin l'abbé allait dire sa messe encadré par deux Prussiens. D'autres habitants des communes voisines furent probablement gardés également en otages. Honoré Monnet de Fort-du-Plasne est emmené à Nozeroy pendant quinze jours et libéré contre rançon. Puis il fut procédé aux réquisitions. Le gros bétail de Saint-Laurent et



de Saint-Pierre est amené dans le jardin de la cure et dans la cour de l'Écu de France. Le canton se vit encore imposer le versement de 100 000 francs. Chaque chef de famille était tenu de remettre sa participation à la mairie sur l'ordre du commandant de l'armée prussienne. Certaines personnes aisées firent des versements importants notamment M. Donat Maillet-Guy, V<sup>ic</sup> Mourot, les frères Gindre, Émile Dumont, Balsamin Martin. Indépendamment des réquisitions officielles, le Prussien se présentait parfois chez l'habitant un bidon de pétrole à la main, exigeant la remise immédiate de différents produits, matériel, nourriture, boisson etc... En cas de refus ou de mauvais accueil, il menaçait de mettre le feu à la maison. Il est arrivé que des soldats, baïonnette au canon se servent en pain chez les habitants et les emmènent « embrochés » sur la baïonnette...

Denfert-Rochereau. Le 18 février 1871 à 10 heures, sur ordre du gouvernement réfugié à Bordeaux et en accord avec les autorités allemandes, les 12 000 hommes de la garnison, après 103 jours de siège, quittent Belfort avec leurs armes pour se rendre à Grenoble. Partout, malgré la présence de l'ennemi, un accueil chaleureux leur est réservé.

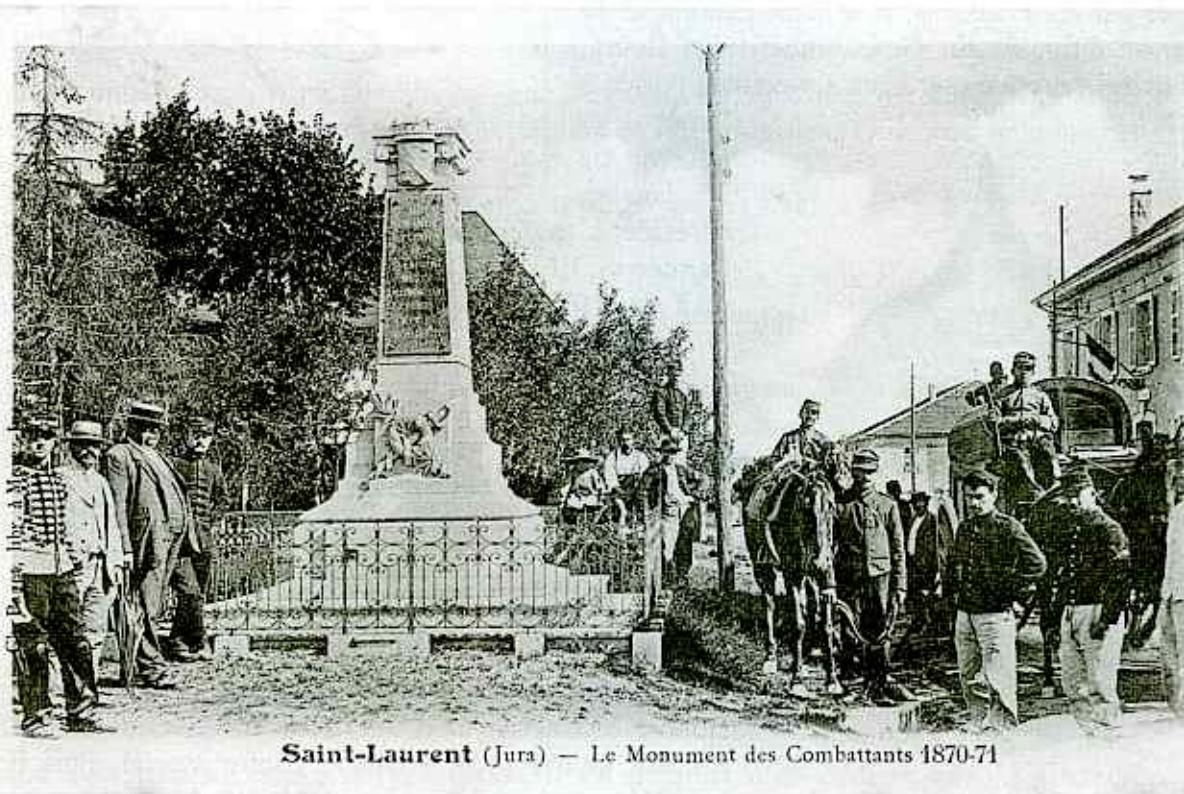
Le 27 février Denfert-Rochereau est à Champagnole et le 28 février il passe à Saint-Laurent où il reçoit une dépêche du gouvernement lui enjoignant de suspendre les hostilités. Le 2 mars il arrive à Saint-Claude qu'il quittera le 5 mars pour Grenoble où les différentes unités seraient dissoutes à leur arrivée. Il faudra encore attendre jusqu'au 10 mai 1871 pour que le traité de paix soit signé à Francfort, amputant notre pays de l'Alsace et de la Lorraine. Le vainqueur occupera le quart nord-est de la France et ne l'évacuera qu'au fur et à mesure du versement de « l'indemnité de guerre » fixée à 5 milliards de francs « or ». Mais cette blessure trouvera sa cicatrisation avec le traité de Versailles en 1919.

Alors en passant devant ce monument – qui aurait peut-être besoin d'une remise en état – ayons une pensée à la mémoire de ces inconnus sacrifiés pour une cause perdue.

*Jean Louvier*

*Remerciements à Michel Jacquemard qui nous a apporté son concours pour la rédaction de cet article. (Ndlr : voir également l'Histoire du Grandvaux de l'abbé Maillet-Guy, pages 551 à 554).*

*Sur cette carte postale du tout début du XX<sup>e</sup> siècle, le monument encore très récent est entouré d'une grille qui fut démontée après la seconde guerre mondiale. L'imposant personnage en civil et canotier qui se trouve à gauche est vraisemblablement Charles Thevenin, maire de Saint-Laurent de 1888 à 1914. L'ancienne mairie, signalée par un drapeau, apparaît à droite derrière le fourgon. (Collection Bailly-Salins)*



**Saint-Laurent (Jura) — Le Monument des Combattants 1870-71**



## COMICE DU GRANDVAUX

Contrairement au précédent comice, il faisait un temps estival le 24 septembre. Cette année, les Amis du Grandvaux avaient organisé un concours de tartes.

Les candidats furent nombreux et chacun pu apprécier ces pâtisseries au repas du comice. (environ 400 parts de tartes). La plus jeune participante Naomie Levain (6 ans) avait particulièrement soigné la décoration. Elle fut récompensée spécialement.

Les tartes étaient notées sur la présentation, la pâte et le goût par un jury composé de six personnes.



La gagnante fut Agathe Charton avec 18 points pour une tarte au raisin, dont elle vous livre approximativement la recette, car elle fait tout « au pif ».



*Mélanger 10 cl de crème, 2 œufs,  
125 g de poudre de noisettes, 100 g de sucre.  
Verser sur une pâte brisée faite à l'huile.  
Couvrir avec les grains épépinés d'une grosse  
grappe de raisin Italia.*

Quatre autres tartes ont obtenu chacune 16 points.  
Voici la recette de l'une d'entre elles : la tarte aux pruneaux de Roselyne  
Regard :

*Cuire 250 g de pruneaux dans : 1 verre de vin rouge - 1 verre d'eau - sucre - cannelle  
Dénoyer les pruneaux, ajouter 1 bol de compote de pommes - Mixer  
Etendre sur une pâte brisée, décorer avec des bandes de pâte en croisillons, les dorer.  
Cuire 30' - th 7*



Au concours de traite à la main organisé l'après-midi, le public nombreux a pu mesurer les difficultés qu'avait Christian Carpentier à peser certains bidons. (L'habit ne fait pas le moine et le tablier en sac encore moins un bon trayeur !) Mais le vainqueur avait quand même 2,2 kg de lait dans son seau.



Photos Bernard Leroy



## LE DERNIER FROMAGER DES BEZ

C'était le jour de la Saint Sylvestre 1955.

La plupart des gens allaient passer une journée bien tranquille. Les femmes étaient fort occupées à fabriquer les « risôles » qu'il était de tradition d'offrir aux visiteurs du 1<sup>er</sup> janvier.

Pour nous, il n'en était pas de même. Nous devons déménager ! Ce n'était pas le jour rêvé pour cela. On était le 31 décembre. Il faisait froid et il y avait un peu de neige. C'était de plus, historique !

Frais émoulu de l'école de laiterie, première embauche et premier chez nous !

Nous arrivons donc aux Bez pour remplacer le fromager qui vient de quitter les lieux. C'est propre et aéré ! Pour faire sécher les planchers récurés de frais, les trois pièces en enfilade ont été ouvertes et les allées et venues des arrivants ne réchauffent pas l'atmosphère. Il y a presque autant de neige dedans que dehors. Enfin, c'est : chez nous !

Première chose : installer la cuisinière, faire du feu et décharger vite. L'après-midi est court. Ce soir, il faut assurer la coulée. C'est le pesage du lait des sociétaires ; ils sont dix-huit ou vingt, les uns avec un seau ou deux, les autres avec une bouille à dos, d'autres avec un attelage, une remorque, des bidons.

La fruitière, c'est une petite maison à vingt ou trente mètres de notre logement, de l'autre côté de la route. Elle contient tout ce qui est nécessaire à la fabrication : deux chaudières, deux presses, un pèse-lait, une baratte, une écrémeuse, plus le petit matériel qui est à la charge du fromager : deux brassoirs, un tranche-caillé etc... ainsi que le chauffage, bois, copeaux...

Dans l'angle, à droite : la descente à la cave<sup>4</sup> ; en face, le pèse-lait et la chambre à lait. C'est là que le lait du soir est mis en « rondottes » pour être écrémé à la « poche » le matin. C'est ainsi que commence la journée du fromager ; allumer le feu, écrémer, peser le lait... Il y a deux coulées : une le matin et une le soir. Là, il y a déjà un problème !

Nos sociétaires ne doivent pas être sur le même méridien. En été, si les uns arrivent vers cinq heures trente, ceux de l'autre bout de la commune arriveront une heure et demie après ou plus tard et... on attend ! Le fromager en profite pour filer avaler son déjeuner. Mais, il faut assurer la présence sur place. Alors, sa petite femme abandonne sa nichée au creux des lits. Si c'est l'hiver, se chausse, s'emmitoufle et galope pour affronter l'hiver 56.

Au plus beau de cet hiver, lorsque l'on poussait la porte de la fromagerie, sur un sol glacé, on ne voyait que les bottes du fromager qui bougeaient. Le chaud et le froid faisaient une telle vapeur qu'on ne distinguait rien. Lorsque le fromage était tiré et mis sous presse, le petit-lait, passé à l'écrémeuse coulait dehors dans une cuve en bois. J'étais chargée de le redistribuer dans les bouilles à petit-lait. Il faisait si froid cet hiver-là que la bise transformait instantanément en paillettes de glace les giclées de petit-lait que cette folle de bise cueillait aux lèvres de la goulette et projetait en l'air. Ceci avait l'avantage de ne pas me mouiller !

Chez nous, la serpillère gelait sous l'évier. La plupart des compteurs avait sauté. Nous avons doublé la cuisinière par un poêle à sciure et pour que les rejets ne gèlent pas, le père de famille leur avait fait une petite chambre à coucher en carton, dans le réduit du milieu attenant à la cuisine.

Au matin, le lait était à moitié gelé, la crème en paillettes. Il restait à espérer que les fromages n'en souffrent pas. Ça on le saurait dans sept ou huit mois !

Notre première paye est arrivée en juin. Ça faisait partie des petits problèmes. Salarié de la société fruitière des Bez, tous les porteurs de lait étaient, en quelque sorte, nos patrons.

Dans ses conditions, il était un peu gênant et difficile de faire constater à l'un d'entre eux que ses bouilles n'étaient pas propres (une crasse jaune signale l'insuffisance de nettoyage).

Autre problème : dans cette société, il y avait deux camps : les tenants du nouveau président et ceux de l'ancien. Il se trouve que nous étions sur la ligne de crête [...] De plus, nous étions plus jeunes que tout ce monde.

Il y avait comme partout des braves gens et des fichus râleurs.

<sup>4</sup> On notera que dans ce chalet, à la différence de celui du Coin d'Aval, la cave se trouvait à un niveau inférieur et qu'il y avait deux chaudières, signe d'une plus grande importance



La déportation de jeunes avait laissé, en plus de la douleur, un fond de suspicion. Qui ? Pourquoi ? Dénonciation... Il manquait une génération...

Il y avait deux lieux publics aux Bez : le chalet et le bistrot de la vieille mère Mâcle.

Fan de Pierre Bellemare, elle rêvait de le faire venir chez elle. Mais, elle avait plus de chance avec les porteurs de lait. Il y en avait un, fidèle, qui entraît, sifflait d'un coup son canon et repartait. De temps en temps, quelques uns prenaient le temps de venir blaguer un moment ; Ça faisait circuler les nouvelles et, comme un placard judicieusement entrouvert, permettait de savoir ce qui se passait chez les voisins.

Un soir, c'étaient de jeunes clients. Ils avaient laissé le cheval attelé au traîneau, le nez contre la fruitière. Ils n'avaient même pas déchargé les bouilles. Un farceur passant par là eut pitié de la bête et la remit sur les rails...dans le mauvais sens ! Vu la hauteur des bourrelets, le cheval fut obligé d'aller tourner aux Guillons pour revenir à l'écurie. Lorsque les deux compères sortirent du bistrot, seules les bouilles les attendaient. Ils les prirent par les oreilles et en leur compagnie regagnèrent les Brenets où les attendaient les compliments de la direction. Ils avaient perdu leur cheval !

Ils se sont retrouvés tous les trois à mi-chemin. La brave bête, revenant à son écurie, leur avait évité de revisiter toute la commune !

La soirée est déjà bien avancée. Le fromager, invité par ses sociétaires, est allé boire la goutte et souhaiter la bonne année. Il termine la tournée du hameau. Sous le clair de lune, qui fait étinceler la neige, le voici qui rentre chez lui. Il rigole tout seul.

Derrière lui, là-haut sur la butte, devant sa maison, le père Crevoisier, malgré le froid, reste planté et le surveille, un peu déçu et étonné. « Qui aurait cru que ce sacré fromager tenait si bien l'alcool ? Après avoir bu et rebu la goutte dans chaque maison, il a éclaté tout ce que j'ai voulu lui verser. » Le père Crevoisier doit se dire : « Je m'attendais à quelques pelles ou de belles galipettes. Rien ! C'est à n'y rien comprendre. Il y a la dessous un mystère et il est bien caché ! »

Supposant, avec raison, que ses porteurs de lait s'étaient entendus en douce pour le saouler, le fromager avait prévu son coup. Il était parti, comme d'habitude, chaussé de ses bottes. Mais, dans la gauche, il avait glissé une bouillotte en caoutchouc, son goulot en entonnoir bien ouvert. Dans chaque maison, le cérémonial se répétait : « A la vôtre, bonne santé ! »

Le buveur, la main autour du verre, faisait mine de boire, trinquait, discutait. Assis, légèrement en travers par rapport à la table, il laissait aller son bras sur le genou et en douce versait dans sa botte le contenu de son verre qu'il « re-suçait » avant de la poser vide sur la table. Il ne le restait pas longtemps !



Le hameau existait, paisible, entre les deux lacs, mais il y avait là toute une vie qui n'est plus. Les poules picorait devant les maisons, les chiens divaguaient et se régalaient des premiers jouets en plastique, oubliés par les enfants. Les chats se prélassaient au soleil et l'on entendait chanter les coqs. Personne n'aurait eu l'idée de s'en plaindre, pas plus que du tintinnablement des clochettes. Tout le monde se connaissait et se disait bonjour.

Prémices de la fin d'une petite agriculture et d'un monde rural villageois : il est question de regrouper les fruitières. Les Bez iront aux Chauvins. Nous fermerons le petit chalet. Un monde rural va disparaître.

C'est l'arrivée du machinisme. Les femmes ne s'en plaignent pas. Première machine à laver, premier réfrigérateur. C'est moins spectaculaire, mais c'est une révolution. Première télévision avec ses matchs de catch animés par Henri Blondeau. Il valait mieux se mettre derrière lui que devant car l'action et le plaisir se partageaient !

*Micheline, femme de Paul Blondeau, fromager au chalet des Bez les deux dernières années*



## RECONSTITUTION LA GENTIANE

Les premières séquences d'un nouveau film ont été tournées à la Chaumusse.

Avec l'autorisation du Maire, des Grandvalliers sont allés arracher des racines de gentiane... vous devinez pourquoi !

Après les avoir lavées, puis passées au coupe-racines, elles sont allées remplir un tonneau chez Roland, qui surveille amoureuxment la fermentation. La distillation aura lieu au Puits (Saugeot), courant février.

Quelques images en avant-première et la suite dans notre prochain numéro. A bientôt !



*Photos Liliane Grandmaître*